

Financement des programmes établis

les dépenser comme bon leur semble et, en fait, c'est ce que certaines d'entre elles ont fait, affectant à d'autres fins les fonds prévus pour l'enseignement postsecondaire. Depuis que le gouvernement a établi la formule globale de financement en 1977, les membres de notre parti soutiennent qu'il a commis une erreur, qu'il laisse trop de latitude au point de vue financier.

• (1115)

Hier, nous avons soutenu, par le biais d'un amendement au projet de loi à l'étude, que les provinces devraient être tenues de rendre des comptes, au moins sur la façon dont elles dépendent les crédits destinés à l'enseignement postsecondaire découlant de l'augmentation de 6 et 5 p. 100 des paiements fédéraux de transfert qu'autorise le projet de loi. Il faudrait que nous puissions obliger les provinces à dépenser les fonds qu'elles reçoivent aux fins des programmes auxquels ils sont destinés. L'amendement proposé hier visait à imposer une responsabilité financière. Or, ni les libéraux ni les conservateurs n'ont voté en faveur de l'amendement. Le fait que les conservateurs s'y soient opposés me laisse particulièrement perplexe, car ils ne cessent d'insister sur l'obligation de rendre compte de l'argent des contribuables. Pourtant, c'est l'argent que les contribuables versent au Trésor fédéral dont les provinces se servent pour financer l'enseignement postsecondaire. Certes, si nous tenons à introduire un sens des responsabilités et une certaine imputabilité dans le système, il faudrait exiger, comme nous pourrions le faire et l'avons fait avant 1977, que les fonds destinés à l'enseignement postsecondaire soient bel et bien dépensés à cette fin.

L'amendement proposé hier aurait fait clairement comprendre à tous que les provinces qui ne dépensent pas les sommes versées pour les fins prévues devraient le faire. Si les deux autres partis avaient voté en faveur de l'amendement, nous aurions démontré à nos concitoyens que nous sommes responsables devant les contribuables du Canada. Tout le monde aurait bien compris que le gouvernement du Canada s'intéresse à l'avenir de l'enseignement postsecondaire au nom de tous les Canadiens. Peut-être un porte-parole du parti conservateur va nous expliquer pourquoi il se sont opposés à l'imputabilité financière. Je m'attends pas à ce qu'un membre du parti libéral nous donne des explications, car ils n'ont même pas daigné amorcer le débat de troisième lecture du projet de loi.

Au cours du débat sur le projet de loi C-12, notre parti a voulu souligner, à l'intention de la Chambre et du gouvernement, la véritable crise que traversent actuellement nos institutions d'enseignement postsecondaire. Les institutions elles-mêmes, les étudiants qui les fréquentent et les professeurs qui y enseignent et y font des recherches éprouvent de sérieuses difficultés. Aux États-Unis, le gouvernement a limité ses dépenses dans le domaine des services publics. Il n'a pas réduit le budget de l'éducation. En réalité, il a sensiblement augmenté les crédits affectés à l'enseignement postsecondaire au niveau fédéral. Ce gouvernement sait que seule une société instruite pourra stimuler et soutenir une reprise économique aux États-Unis. Il sait—comme nous devrions le savoir—que la société postindustrielle et informatisée est déjà instaurée. Pour survivre et, à plus forte raison, pour progresser dans cette société, les gens doivent être bien documentés et bien informés.

La dextérité a toujours sa place mais, plus que dans toute autre société, la capacité intellectuelle est absolument essentielle à la survie d'un mode de vie postindustriel.

• (1120)

Le Canada a déjà montré la voie dans le passé, mais au lieu de donner l'exemple et de reconnaître les besoins de l'avenir, il continue à limiter les fonds destinés à l'enseignement postsecondaire. Il empêche la société de s'adapter au climat économique en évolution. Le gouvernement impose une limite aux dépenses pour l'enseignement postsecondaire, alors que les États-Unis, nos voisins, font exactement le contraire.

La tournure des événements dans les institutions d'enseignement postsecondaire a de quoi nous faire frémir. La semaine dernière, le président de l'Université de la Colombie-Britannique, M. George Pedersen, a dit que l'université traverse une crise financière si grave que des membres du personnel enseignant devront être licenciés et de nombreux programmes annulés.

Il y a quelques jours, nous avons entendu dire que des opportunistes font déjà du recrutement dans une faculté qu'on a mis des années à mettre sur pied. La faculté de commerce et des affaires est l'une des plus vulnérables de l'Université de la Colombie-Britannique à cause de sa renommée enviable, comme l'ont reconnu le *Wall Street Journal* et beaucoup d'institutions d'enseignement au Canada et aux États-Unis. D'après le doyen de la faculté de commerce et des affaires, Peter Lusz-tig, elle pourrait être forcée de fermer ses portes d'ici dix ou douze mois. C'est la pure vérité, on s'attend à cela d'ici un an.

Dernièrement, je me suis informée de ce qui se passait au collège Cariboo, à Kamloops. On a supprimé le programme d'éducation permanente et 6,000 étudiants se retrouvent le bec à l'eau. Trois des institutions rattachées au collège Cariboo, jusque-là financées directement par le gouvernement provincial, doivent maintenant compter sur les subventions de fonctionnement du collège, qui sont elles-mêmes limitées ou radicalement réduites à la suite des mesures prises par le gouvernement fédéral. Ces institutions seront probablement forcées d'abandonner la partie, ce qui ne fera qu'en limiter l'accès encore plus aux habitants des régions rurales.

Pour trouver des fonds, le collège Cariboo recrute des groupes de 20 étudiants de Hong Kong qui viendront suivre un cours par correspondance de huit mois à Kamloops au coût de \$7,500 par étudiant. La direction du collège envisage même la possibilité de construire un hôtel près du collège pour loger les étudiants. Le Canada en est-il rendu là dans le domaine de l'enseignement postsecondaire? Allons-nous rentabiliser le système avec des étudiants étrangers, tout en refusant les étudiants canadiens qui n'ont pas les moyens d'acquitter de tels frais de scolarité?

Les frais de scolarité sont en train de devenir inabordables. Dans ma province, le gouvernement a décidé de ne plus accorder de bourses aux étudiants. Plus aucune bourse! J'admets que les autres gouvernements provinciaux, sauf un, ne sont pas allés si loin. Mais le gouvernement de la Colombie-Britannique a décidé qu'il n'accorderait désormais que des prêts. Il n'y aura plus de bourses pour les étudiants dans le besoin, seulement des prêts.